

Communiqué de presse : nouvelle occupation de Woningen 123 Logements

Le 5 octobre 2017, jour du vote au Parlement Fédéral d'une loi anti-squat, un collectif d'occupant.e.s issu.e.s de l'ASBL Woningen 123 Logements et d'autres personnes en besoin de logement se sont joints aux occupant.e.s du 5-8, avenue de la Porte de Hal, qui y ont trouvé refuge trois semaines auparavant. Il s'agit d'un bâtiment administratif de 6000m² qui était inutilisé depuis mars 2016. Il abritait l'administration du Ministère de la Justice.

Woningen 123 Logements occupe depuis plus de **10 ans** un bâtiment au 123, rue Royale. Nous y sommes arrivés sans autorisation préalable mais rapidement, la Région Wallonne, propriétaire du bâtiment, nous a permis d'y rester et de signer une convention d'occupation temporaire. La Région Wallonne vient de revendre le bâtiment, ce qui laisse désormais quelques mois à ses habitants pour quitter le navire. Néanmoins, la liste de candidat.e.s pour habiter dans un immeuble géré par notre ASBL est longue de plus de **200** personnes.

Pendant 10 ans, le 123 a accueilli près de **250** habitant.e.s permanent.e.s et a permis d'accueillir des personnes dans l'urgence pour près de **12.000** nuitées. Nous y organisons depuis des années des tables d'hôtes, durant lesquelles, en 10 ans, nous y avons servi près de **15.000** assiettes. Notre atelier vélo, ouvert trois fois par semaine, a réparé près de **5000** vélos. Notre friperie permet d'échanger des vêtements chaque dimanche. Nous organisons des moments de rencontres pour personnes LGBTQI, autour du climat, d'enjeux socio-politiques, ainsi que des moments festifs ouverts à tou.te.s. Nous avons aidé des personnes qui étaient auparavant dans la précarité à en sortir et à s'épanouir à travers notre vision du logement, qui implique de la solidarité et de l'engagement. Nous faisons attention à préserver une forme de mixité sociale au sein de notre ASBL. Ainsi, nous accueillons autant des étudiant.e.s, des (anciens) SDF, des personnes à la santé fragile, des jeunes, des plus âgé.e.s, des chômeur.euse.s, des travailleur.euse.s, des sans-papiers...

Notre ASBL a été invitée à différents événements publics comme le festival Espéranzah, le festival des Théâtres Nomades, le Festival des Libertés, la journée de lutte contre la pauvreté organisée par ATD Quart-Monde et bien d'autres. Nous avons reçu une subvention de la Fondation Roi Baudoin pour impulser de nouveaux projets. La société de droit public Infrabel nous a proposé de prendre en gestion des immeubles vacants de la rue du Progrès, à Schaerbeek. Nous avons relevé ces défis avec succès. Certaines activités du bâtiment phare de l'ASBL, le 123, sont reprises dans le guide touristique Lonely Planet et l'agence de tourisme Use-It.

L'objectif de cette occupation est triple :

- loger des personnes dans le besoin en luttant contre la vacance immobilière. On rappelle qu'à Bruxelles, il y a au 1^{er} janvier 2017 selon la SLRB, 43.345 ménages demandeurs de logements sociaux contre 15 000 à 30 000 logements vides¹ selon les dernières études réalisées sur le sujet. Ce seul constat est déjà alarmant, et il ne prend même pas en compte les surfaces commerciales et autres bureaux vacants à hauteur de plus de 1.000.000m².

- trouver un nouveau bâtiment pour les habitants du 123 rue royale depuis la vente de leur immeuble.

Nous souhaitons nous installer durablement dans cet immeuble vide, et avons pris contact avec le propriétaire et le gestionnaire afin de négocier une convention d'occupation. Nous souhaitons gagner leur confiance en valorisant notre expérience passée, afin qu'ils nous permettent d'occuper leur immeuble « en bon père de famille » comme le dit l'usage.

Qu'une convention aboutisse ou pas sur ce bâtiment, nous invitons tous les propriétaires publics ou privés de bâtiments sans projet de vente ou de rénovation imminents, à nous contacter.

- dénoncer l'injustice, le décalage et la disproportion de la loi anti-squat votée le 5 octobre à la Chambre des Représentants par rapport aux besoins de notre société.

Une fois inscrite au Moniteur belge, cette loi permettra au procureur et non plus à un juge d'ordonner l'expulsion et au propriétaire d'entamer des poursuites au niveau pénal. Nous demandons l'abrogation de cette loi.

Nous avons organisé une conférence de presse jeudi passé, où nous avons pu expliquer en détail tous les enjeux de l'occupation en cours.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez nous rencontrer et avoir plus d'informations.

Les occupant.e.s du 5-8, avenue de la Porte de Hal.

ASBL Woningen 123 Logements – contact : Réginald de Potesta – 0472 / 50 01 90

ASBL FéBUL – contact : Véronique Gérard, coordinatrice de l'agence occupations temporaires de la FéBUL - 02 / 201 03 60

Autres associations membres de Woningen 123 Logements : Front commun des SDF, Maison de quartier Bonnevie, Chez Nous/Bij Ons, Dune, La RAT, L'Autre « Lieu », Les Amis d'Alladin, La Communa.

1 Rapport d'activité, IBDE, 2003 et Etude Sitex préalable à l'adoption du Plan régional de développement tel qu'arrêté par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 12 septembre 2002, *Moniteur belge*, 15 octobre 2002